

Louis XIII, Anne d'Autriche confia au duc de Beaufort la garde de ses deux enfants, dans la crainte d'une tentative d'enlèvement de la part du duc de Condé ou du duc d'Orléans. Une pareille marque de confiance montre assez de quelle faveur jouissait celui dont la reine avait dit devant sa cour : « Voilà le plus honnête homme de France ! » Toutefois, l'accord dura peu de temps. Irrité de voir l'influence de Mazarin grandir de jour en jour et son crédit baisser, de Beaufort se rendit plus qu'incommodé, il traita Mazarin avec autant de hauteur que de mépris, et ne fut pas plus respectueux envers la régente. Il refusa, dit le cardinal de Retz dans ses intéressants mémoires, tous les avantages que la reine lui offrait avec profusion ; il fit vanité de donner au monde toutes les démonstrations d'un amant irrité ; il ne ménagea en rien le duc d'Orléans ; il brava, dans les premiers jours, le prince de Condé ; il oublia ensuite, par la déclaration publique qu'il fit contre Mme de Longueville en faveur de Mme de Montbazou, dont il était épris. Cette déclaration était relative à la contrefaçon qu'on accusait celle-ci d'avoir faite de lettres de Mme de Longueville à Coligny. Enfin, il forma la cabale des *Importants*, et, selon le style de ceux qui ont plus de vanité que de sens, il ne manqua pas, en toute occasion, de donner de grandes apparences aux moindres choses. L'on tenait cabinet mal à propos, l'on donnait des rendez-vous sans sujet ; les chasses mêmes paraissaient mystérieuses. Enfin, il manœuvra si adroitement, qu'il se fit arrêter au Louvre par le capitaine des gardes de la reine. Rentré au donjon de Vincennes (1643), il parvint à s'échapper en 1649 ; la cour ne fit rien pour le reprendre, et bientôt après, un arrêt du parlement, prononcé sans débats, le déclarait, sur sa requête, justifié de l'accusation portée contre lui. Placé tout naturellement dans le parti des mécontents, de Beaufort embrassa avec ardeur la cause de la *Fronde* et du parlement contre la cour.

Ce fut un précieux allié pour le coadjuteur, dit M. Henri Martin, que ce petit-fils de Henri IV, beau, brave, et facile à mener par son peu de cervelle : Beaufort eut un plein succès aux Halles, grâce à ses locutions populaires et à ses longs cheveux blonds ; et l'adroite Gondi, renforçant de cette popularité naissante sa propre popularité, acquit dans le parti une prépondérance décidée. Beaufort en effet devint, avec le prince de Conti, les ducs de Longueville et de Bouillon, l'un des chefs des *Parisiens* ; mais il fut surtout l'instrument dont on se servit pour soulever le peuple. Doué des qualités qui plaisent à la multitude, courageux jusqu'à la témérité, présomptueux, vert-galant, joignant à une mine fière et audacieuse un langage grossier et poissard, il était devenu l'idole de la populace, qui l'avait surnommé le *roi des Halles*. A la cour, et même dans son parti, Beaufort était l'objet d'incessantes railleries. Sous ses vaniteuses prétentions, qui en imposaient à la foule, il n'y avait qu'orgueilleuse insuffisance. Son incapacité, qui ne pouvait échapper aux habiles, son étourderie constante, son absence de toute qualité propre à un chef de parti, son esprit borné et sa crasse ignorance, ne servaient qu'à rendre plus singuliers son arrogant vanité et son excessive présomption. La façon dont il estropiait la langue prêtait surtout à rire à ses dépens. Pour ne citer qu'un mot, une balle lui ayant fait une *contusion* au bras, il n'avait reçu, disait-il, qu'une *confusion*. Fier de son sobriquet de *roi des Halles*, il quitta son palais, vint habiter une maison de la rue Quincampoix, se fit nommer marguillier de l'église Saint-Nicolas-des-Champs, et se trouva ainsi au centre de son royaume. Ayant remarqué, à un certain moment, que les partis tendaient à se rapprocher, il demanda un jour au président Bellèvre, s'il ne changerait pas la face des affaires en donnant un soufflet au duc d'Elbeuf. « Je ne crois pas, lui répondit le grave magistrat, que ce soufflet puisse changer autre chose que la face du duc d'Elbeuf. » Pendant la seconde Fronde, devenue une guerre civile, Beaufort fut choisi pour lieutenant par le prince de Condé. Une violente inimitié s'étant alors élevée entre lui et son beau-frère, le duc de Nemours, ils se battirent en duel derrière l'hôtel de Vendôme, chacun des adversaires ayant avec lui quatre seconds. Le duc de Nemours fut tué, et le marquis de Villars, second de Nemours, tua d'Héricourt, son adversaire, qu'il ne connaissait point. Beaufort ne retira aucun avantage de la Fronde. On lui fit quelques belles promesses, qu'on ne tint pas, et il signa la paix avec autant de légèreté qu'il en avait montré en se révoltant. Lorsque Louis XIV revint à Paris en 1653, Beaufort vint lui offrir ses services, et fut depuis lors un sujet soumis. Mis à la tête des flottes, il se signala en 1664 et 1665 dans des expéditions qu'il dirigea contre les corsaires africains ; puis fut chargé, en 1669, d'aller secourir les Vénitiens, attaqués dans l'île de Candie par les Turcs, sous les ordres du fameux grand vizir Achmet-Kiuperli. Vainement le duc de Beaufort fit, à la tête de ses 7.000 Français, des prodiges de valeur, il ne réussit qu'à retarder de quelques semaines la reddition de Candie. Dans une sortie qu'il fit quinze jours après son arrivée, le petit-fils d'Henri IV disparut, et on chercha inutilement son cadavre parmi les morts. Bien que, selon toute vraisemblance, il ait péri en combattant,

l'incertitude qui plana sur sa mort a donné lieu à de nombreuses conjectures. Quelques-uns de ses contemporains prétendirent que, fait prisonnier, il avait terminé ses jours en Turquie, pendant que d'autres ont cru voir en lui le masque de fer.

BEAUFORT (dom Eustache DE), religieux de l'ordre de Cîteaux, né en 1635, mort en 1709. Mis par sa famille dans un couvent de cisterciens sans que, selon l'usage du temps, sa vocation eût été en rien consultée, il embrassa la vie monastique, fut nommé, à dix-neuf ans, abbé de Sept-Francis, et s'abandonnant à toute la fougue de ses passions, étalant un grand luxe et une manière de vivre orientale, il donna à ses religieux le spectacle et l'exemple, aussitôt suivi, de toutes les débauches et de tous les scandales. Mais tout à coup, en 1663, fatigué de ses désordres, honteux de cette vie indigne, il résolut d'y mettre un terme et proposa à ses religieux de se soumettre à une austère réforme. Ceux-ci, qui s'étaient empressés de l'imiter lorsqu'il s'agissait de vivre joyeusement, se soulevèrent dès que le mot malsonnant de réforme retentit à leurs oreilles, et finirent par le laisser seul à Sept-Francis. Dom Eustache rebâtit son couvent, réunit quelques nouveaux religieux et les soumit à une règle si dure, qu'on disait d'habitude : « La Trappe a plus de réputation, Sept-Francis d'austérité. »

BEAUFORT (sir Francis), marin anglais, né en 1775, mort en 1857. Fils d'un ministre protestant, il fut admis dans la marine royale en 1792, il passa midshipman (aspirant) en 1794 et fut engagé dans diverses actions navales contre les vaisseaux français. Dans son poste d'observation sur les côtes de Syrie, il eut à soutenir, contre les tribus du littoral, un rude combat où il reçut plusieurs blessures (1812). De 1832 à 1854, il fut chargé des fonctions d'inspecteur hydrographe. En 1846, il fut promu au grade de contre-amiral, et en 1848, créé chevalier, titre qui conféra la noblesse personnelle. Beaufort avait publié, en 1817, une relation topographique intitulée : *la Caramanie*.

BEAUFORT (Henri-Ernest Groux, chevalier DE), voyageur français, né à Aubevoye (Eure) en 1798, mort en 1825. A l'âge de quatorze ans, il entra dans la marine militaire et navigua dans le Levant. En 1819, devenu enseigne de vaisseau, il alla au Sénégal, et passa trois ans dans cette colonie. Il conçut alors l'idée d'achever l'œuvre de Mungo-Park, et revint passer deux ans à Paris pour y faire les études nécessaires. Il entreprit ensuite, avec l'aide du gouvernement, un voyage où il explora la Gambie, les Mandingues, Bakel, le Bondou, le Kurta, puis les cascades de Felou et de Gavina, et le Bamouk, recueillant partout de précieuses observations. Malheureusement, il fut atteint d'une fièvre pernicieuse, et mourut lorsqu'il se promettait de poursuivre longtemps encore la glorieuse et périlleuse carrière pour laquelle il se sentait une vocation irrésistible.

BEAUFORT D'HAUTPOUL (Edouard, comte, puis marquis DE), colonel du génie, né à Paris en 1782, mort en 1831. En sortant de l'Ecole polytechnique, il entra dans le corps du génie et fit les campagnes d'Italie sous le général Saint-Cyr. Il se distingua aussi dans l'armée du Portugal, puis revint en Italie en 1813. Sous la Restauration, il fut nommé chef de division au ministère de la guerre, puis ingénieur en chef de la ville de Paris, et enfin, colonel du 3^e régiment du génie. On a de lui quelques écrits, notamment : *Eloge du prince de Condé*, et *Observations sur l'exposé des motifs des projets de loi présentés en 1822 pour l'achèvement et la construction de divers canaux* (Paris, 1822).

BEAUFORT-THORIGNY (Jean-Baptiste), général, né en 1761 à Paris, mort en 1825. Engagé volontaire à seize ans, il était adjudant-major en 1792 dans la première campagne du Nord, colonel en 1793, et il se conduisit avec distinction à Bréda, Menin, Comines, Warneton, Lincel, etc. Blessé à l'assaut de Turcoing, il fut arrêté quelque temps après, puis rendu à la liberté, envoyé à l'armée de Cherbourg, nommé général de division après la bataille de Granville, où il contribua beaucoup au succès de nos armes, enfin, chargé successivement d'un commandement à l'armée des Pyrénées et en Vendée. Il se signala dans ce dernier poste, en battant les Anglais près de l'île d'Aix (1798). Mis en non-activité par le premier consul, il obtint, pour vivre, la place d'inspecteur des droits réunis dans le Cantal, et termina ses jours dans une obscure retraite.

Les hauts faits que lui prête une biographie militaire, à la rédaction de laquelle il ne fut sans doute pas étranger, sont tout à fait improbables. C'est ainsi que ce serait à lui que la Convention aurait dû la victoire, au 9 thermidor et au 13 vendémiaire ; tandis que son nom n'est même pas prononcé dans les documents du temps, à l'occasion de ces journées mémorables.

BEAUFORTIE s. f. (bo-for-ti — de *Beaufort*, n. pr.). Bot. Genre de la famille des myrtacées, renfermant un très-petit nombre d'arbrisseaux, qui croissent en Australie.

BEAU-FRAIS s. m. (bo-fré). Mar. Vent maniable, qui soufflé uniformément : *Il vente Beau-Frais*.

BEAUFRANCHET D'AYAT (le comte Louis-Charles-Antoine DE), général, fils présumé ou prétendu de Louis XV et de la demoiselle Morphise, qui épousa le comte de Beaufranchet d'Ayat ; né en 1757 au château d'Ayat-Saint-Hilaire, en Auvergne, mort en 1812. D'abord page de Louis XV, il était capitaine au régiment de Berry-cavalerie, à l'époque de la Révolution. L'émigration des officiers supérieurs, qu'il n'imita point, lui procura un avancement rapide, malgré sa qualité de noble. En 1793, il était chef d'état-major du camp sous Paris, et il assista, en cette qualité, au supplice de Louis XVI. Il est un de ceux à qui l'on a attribué le fameux roulement de tambours qui interrompit le discours du roi. Certes, c'est là un épisode bien capable de frapper l'imagination : un petit-fils de Louis XV est sur l'échafaud, et le signal qui doit faire tomber sa tête est donné par un fils naturel du même prince. Mais ce fait n'est pas établi d'une manière incontestable. Les tambours, d'ailleurs, battaient depuis le matin et accompagnaient le défilé des troupes qui venaient se ranger sur la place, et ils ne s'interrompirent un moment que sur la commande du roi. Que l'ordre de battre de nouveau ait été donné par Beaufranchet, le fait n'a rien d'impossible ni d'in vraisemblable ; mais en tout état de cause, cet officier n'eût fait que transmettre l'ordre du général Berruyer, qui commandait en chef. Au reste, cette question sera discutée aux articles BERRUYER et SENTERRE. Beaufranchet fut ensuite employé dans la Vendée comme général de brigade, demeura longtemps en non-activité, et devint, sous l'empire, inspecteur général des haras.

Son neveu, le vicomte Beaufranchet de la Chapelle, à l'occasion de la publication des *Girondins* de Lamartine, a publié dans les journaux une réclamation contre l'opinion commune, qui fait de son oncle un bâtard de Louis XV. Il considère cette assertion comme blessante pour sa famille, qui possède, dit-il, une généalogie remontant, par filiation directe, jusqu'à saint Louis. Quant à la demoiselle Morphise (dont quelques-uns ont fait une danseuse), il donne son véritable nom, Marie-Louise O' Murphy de Boistailly, fille d'un gentilhomme irlandais. Son mariage avec le major général Jacques de Beaufranchet d'Ayat eut lieu en 1755. De ce mariage naquit, deux ans plus tard, le personnage dont nous avons donné la notice. M. de la Chapelle regarde l'historiette des amours de sa grand'tante et de Louis XV comme une supposition dénuée de preuve. Notre impartialité nous faisait un devoir de mentionner cette protestation, que nous exhumons de la nécropole des vieux journaux, et que M. Nettement a insérée dans sa critique des *Girondins*. M. de la Chapelle proteste également contre l'assertion relative au roulement de tambours, qui nous devons le dire, a été, ainsi que la précédente, reproduite par des écrivains royalistes. On les retrouve l'une et l'autre, notamment dans une note de l'*Histoire de la Révolution*, de Bertrand de Moleville (t. X, p. 430), où se lit en outre : « Dans une pétition au Directoire, il (Beaufranchet) se faisait lui-même un mérite d'avoir conduit à l'échafaud le dernier des tyrans. »

BEAUFREMONT. V. BAUFFREMONT.

BEAU-FRÈRE s. m. (v. beau-frère pour l'étym.). Mari de la sœur ou de la belle-sœur ; frère de la femme ou du mari : *Je suis bien aise que vous ayez, cet automne, une couple de beaux-frères*. (Mme de Sév.) S'applique même aux femmes, lorsqu'on veut désigner par un seul mot un beau-frère et sa belle-sœur : *Le mariage entre beaux-frères est interdit par l'Eglise, mais peut être autorisé*.

BEAUFRÈRE (Pierre), graveur français, travaillait à Paris de 1661 à 1685. Il obtint le titre de graveur du roi. On ne connaît de lui que des portraits, entre autres ceux de Louis XIV (1685), de J.-B. Colbert, évêque de Montauban ; de Pierre de Broc, évêque d'Auxerre ; de François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, etc.

BEAUGEARD (Jean), conventionnel, né à Vitry en 1764, mort en 1832. Ayant embrassé avec ardeur la cause de la Révolution, il organisa un des premiers les clubs en Bretagne, et fut élu député à la Convention par l'Ille-et-Vilaine. Il vota la mort de Louis XVI et son exécution dans les vingt-quatre heures, siégea constamment parmi les montagnards, fut nommé, par le Directoire, commissaire près l'administration de son département, revint en l'an VI au conseil des Cinq-Cents, et, après avoir disparu de la scène politique pendant l'Empire, il fut nommé représentant en 1815. Il passa inaperçu dans cette chambre, qui dura si peu, et fut obligé, l'année suivante, de quitter la France en vertu de la loi contre les régicides. Après 1830, il vint terminer sa vie dans sa ville natale. On lui attribue, entre autres écrits : *Résumé général des principaux écrits sur la prochaine convocation des états généraux* (1788, in-8°).

BEAUGENCY (*Balgenciacum*), ville de France (Loiret), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kil. S.-O. d'Orléans, sur la rive droite de la Loire et le chemin de fer de Bordeaux ; pop. aggl. 3.983 hab. — pop. tot. 5.052 hab. Draperies, tanneries, vins estimés. On y remarque une tour très-ancienne, dite *Tour de César* ; l'hôtel de ville avec une façade sculptée dans le goût de la Renaissance, et aux environs

un magnifique dolmen. En 1152, un concile y prononça le divorce de Louis VII et d'Eléonore d'Aquitaine, et, en 1429, Beaugency fut enlevé aux Anglais par le duc d'Alençon et Jeanne Darc.

La terre qui porte le nom de Beaugency a eu des seigneurs particuliers depuis la fin du xiii^e siècle. En 1291, Raoul, sire de Beaugency, qui se voyait sans postérité, vendit au roi Philippe le Bel divers droits qu'il avait sur cette seigneurie, et les successeurs du roi Philippe le Bel en acquirent d'autres. Au commencement du xve siècle, elle passa dans la maison d'Orléans. Charles, père du roi Louis XII, la vendit en 1443. Cent ans plus tard, elle était possédée par le marquis de Rothelin, mari de Jacqueline de Rohan. Elle fut réunie au domaine par arrêt du roi François I^{er}, du 23 février 1543.

BEAUHARNAIS, nom d'une famille noble de France, originaire de l'Orléanais, fort considérée, mais peu connue avant la Révolution. On voit figurer dans le procès de la Pucelle un Jean de Beauharnais, qui vint témoigner en sa faveur, et plusieurs membres de cette famille remplirent avec distinction des emplois civils et militaires. En 1764, Louis XV érigea en marquisat, sous le nom de Ferté-Beauharnais, la terre de Ferté-Aurain.

Au commencement du xviii^e siècle, une des branches de cette famille était représentée par le comte Beauharnais, qui épousa une demoiselle Mouchard, connue comme poète et littérateur sous le nom de Fanny. De ce mariage est issu Claude, comte de Beauharnais, officier dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, membre de l'Assemblée nationale de 1789, sénateur sous l'Empire, chevalier d'honneur de l'impératrice Marie-Louise, et pair de France sous la Restauration. Il avait épousé en premières noces une fille du comte de Marnézia, et, en secondes noces, une demoiselle Fortin. Du premier lit est issue Stéphanie de Beauharnais, mariée en 1806 à Charles-Louis-Frédéric, grand-duc de Bade ; et du second lit Joséphine-Désirée de Beauharnais, mariée au marquis de Quinquan-Beaujeu.

Une autre branche de la famille de Beauharnais, établie à la Martinique, était représentée, au siècle dernier, par deux frères : François, marquis de Beauharnais, député suppléant à l'Assemblée nationale de 1789, qui servit ensuite dans l'armée de Condé, fut ambassadeur en Espagne, sous le premier Empire, et eut de son premier mariage avec Marie-Françoise de Beauharnais, sa nièce, une fille, Emilie-Louise, qui épousa le comte de la Valette, à qui elle sauva la vie en 1815. D'un second mariage, le marquis de Beauharnais eut une fille, mariée en premières noces au comte de Querelles et en secondes noces à M. Laity, aide de camp de Louis-Napoléon Bonaparte, lorsqu'il était président de la république. Alexandre, vicomte de Beauharnais, frère puîné du marquis, député à l'Assemblée nationale de 1789, qu'il présida plusieurs fois, servit comme général sous Custine, fut accusé d'avoir, par ses lenteurs, amené la capitulation de Mayence, et fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire en 1794. Il avait épousé Joséphine Tascher de la Pagerie, qui devint dans la suite la femme du général Bonaparte, et qui eut, de son premier mariage, Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie pendant le premier Empire, duc de Leuchtenberg après la Restauration. Ayant épousé la princesse Auguste-Amélie, fille du roi de Bavière, il eut de cette union Auguste-Charles, duc de Leuchtenberg, marié à la reine de Portugal Dona Maria ; Maximilien-Joseph, marié à la princesse Olga, fille de l'empereur Nicolas de Russie ; Joséphine, mariée au roi Oscar de Suède ; Eugénie-Hortense, mariée au prince de Hohenzoellern ; enfin, Amélie-Auguste, mariée à Don Pedro I^{er}, empereur du Brésil. Hortense de Beauharnais, sœur d'Eugène de Beauharnais, a épousé Louis-Napoléon, roi de Hollande, et est, par conséquent, la mère de l'empereur Napoléon III.

Nous allons compléter cette notice, en donnant la biographie des principaux membres de cette famille.

BEAUHARNAIS (Fanny, comtesse DE), femme poète, née à Paris en 1738, morte en 1813. Fille d'un receveur des finances de la Champagne, elle prit, dans sa jeunesse, le prénom de Fanny et devint, en 1753, la femme du comte de Beauharnais, oncle de François et d'Alexandre de Beauharnais. S'étant séparée de son mari après quelques années d'union, elle se livra à son goût pour les lettres et la poésie, et forma à Paris un salon, où elle réunissait les littérateurs et les savants, au nombre desquels on remarquait Dorat, Mably, Dussault, Cubières, Bitaut, etc. Bonne, spirituelle, aimable, bienfaisante, simple dans son élégance, et sans aucune prétention, Fanny de Beauharnais n'en fut pas moins assez maltraitée par un certain nombre de ses contemporains, à cause de ses productions littéraires. Au nombre de ces derniers se trouvaient La Harpe, Palissot, qui l'appela *Caillette* et qui, écrivant à Lebrun à son sujet, lui dit : « Je l'ai assez vue pour être bien sûr qu'elle n'a pas même le mérite d'avoir fait ses vers ; » enfin Ecouchard Lebrun, qui dirigea contre elle cinq épigrammes, dont l'une, aussi fine que cruelle, est devenue célèbre :

Eglé, belle et poète, a deux petits travers : Elle fait son visage, et ne fait pas ses vers.